

Bulletin n° 14

Veille internationale

Australie

Quinze des plus grands fonds de pension australiens ont perdu plus de 5,6 milliards de dollars pour la période 2014-2015 en investissant dans l'industrie des énergies fossiles. En effet, les entreprises spécialisées dans ces énergies ont faiblement performé au cours des deux années étudiées, en plus de contribuer à accélérer les bouleversements climatiques et de menacer la pérennité des écosystèmes fragiles de la région, notamment la Grande barrière de corail. Des organismes australiens ont incité les grands fonds de pension à divulguer leurs avoirs dans cette industrie et à coopérer avec des entreprises diversifiées pour sortir de la dépendance au pétrole.

<http://apo.org.au/resource/burned-how-superannuation-funds-have-lost-billions-fossil-fuels>

États-Unis

Une étude publiée par le Center for Retirement Research of Boston College fait état des mesures prises par l'État pour élargir la couverture de la retraite aux travailleurs américains du secteur privé. La conclusion de cette étude : alors que les régimes de retraites parrainés par un employeur peuvent être une source importante de revenus pour certains retraités, ils ne couvrent que la moitié de la main-d'œuvre du secteur privé. Cela signifie qu'environ un tiers de ménages ne bénéficient d'aucune couverture, ce qui les rend dépendants de la sécurité sociale. De plus, la main-d'œuvre étant de plus en plus mobile et changeant d'employeur plusieurs fois dans une vie, l'étude souligne qu'une diminution des revenus accumulés par des régimes de retraites parrainés par l'employeur est prévisible dans les prochaines années.

http://crr.bc.edu/wp-content/uploads/2016/02/IB_16-4-1.pdf

France

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) se montre moins pessimiste que l'an dernier sur l'évolution du système français de retraite par répartition. Dans son rapport annuel, l'organisme gouvernemental pondère le discours catastrophiste selon lequel le régime irait droit dans un mur. Il affirme plutôt que le système par répartition pourrait retrouver son équilibre vers 2025 si la croissance des revenus d'activité se maintient à 1,5 % par an. Ses indicateurs financiers et sociaux mesurant l'adéquation du système de retraite à ses objectifs permettent entre autres d'éclairer les choix en matière de politique publique des retraites.

<http://www.cor-retraites.fr/article471.html>

Suisse

Le projet « Prévoyance vieillesse 2020 » est actuellement débattu au Parlement suisse. Le Conseil fédéral propose d'associer les deux premiers piliers de la prévoyance vieillesse (l'assurance vieillesse fédérale (AVS) et la prévoyance professionnelle) dans une réforme visant à harmoniser leurs prestations de même que leur financement. La réforme inclut également un relèvement de l'âge de la retraite à 65 ans, ce qui suscite d'importantes résistances chez des groupes pour qui le report de l'âge de la retraite fragiliserait la condition socio-économique des salariés. L'initiative AVSplus, qui regroupe les opposants à la réforme, souhaite plutôt revaloriser le poids de l'AVS dans le système suisse des retraites. La population suisse se prononcera sur cette initiative cet automne.

<http://www.unia.ch/fr/actualites/actualites/article/a/12484/>